



Le Trait d'Union de Meroux-Moval

Février 2019



Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants de Meroux-Moval,

Le conseil municipal est désormais installé et les élus prennent leurs marques dans cette nouvelle configuration.

Voici les délégations des adjointes et des adjoints :

- Thierry Manton : Communication et Jeunesse
- Gilbert Haas : Bâtiments
- Noémie Dubost : Relations Intergénérationnelles et CCAS
- Brigitte Magnin : Fleurissement
- Christophe Henny : Travaux et Voirie
- Jean-Marc Wullens : Education et Associations

Pour ma part, avec Jean-Claude Martin, nous continuerons à nous occuper des Finances et des Ressources Humaines. La municipalité se réunit tous les mercredis soirs et, chaque premier mercredi du mois, les conseillers sont invités à une réunion de municipalité "élargie". Une très bonne entente règne entre nous tous et il est très agréable de travailler dans ces conditions.

Des comités, pilotés par les adjointes et les adjoints, ont été mis en place jusqu'aux prochaines élections et je vous invite à les rejoindre en vous inscrivant en mairie. Ils sont au nombre de six : Travaux, Bois, Fleurissement, Communication, Jeunesse, Education.

Le budget 2019 est en cours de finalisation. Il sera présenté au conseil municipal dans le courant du mois de mars. Pour l'investissement, nous prévoyons cette année : l'installation de deux coussins berlinois rue de la Liberté (posés en février), étude de la maison des aînés dans le secteur de Moval, engagement de la réflexion sur la transformation et la destination de la mairie de Moval, lancement de l'aménagement de l'entrée du village rue de Belfort, création d'une aire de jeux pour les petits, installation de panneaux numériques d'informations, poursuite de la concertation avec les propriétaires des terrains du futur lotissement de Touramont.

Le printemps est là. La nature s'éveille et le soleil réchauffe nos âmes et nos cœurs.

Avec toute ma gratitude,
Stéphane Guyod
Maire de Meroux-Moval

Infos village

Commissions communales

Suite à la création de la commune nouvelle, toutes les commissions et tous comités communaux doivent être recréés. Il est donc, une nouvelle fois, fait appel aux habitants de Meroux-Moval qui souhaitent les intégrer (fleurissement, CCAS, communication, jeunesse, école, forêt, travaux, ...). Pour cela, il suffit de prendre contact avec les secrétariats des mairies qui noteront les personnes intéressées. Ouverture des inscriptions jusqu'au 15 mars.

Thierry MANTION	07 71 14 35 81
	Communication - jeunesse
Gilbert HAAS	06 12 65 26 89
	Bâtiments communaux
Noémie DUBOST	06 83 39 41 19
	Intergénérationnel - CCAS
Brigitte MAGNIN	03 84 56 16 50
	Embellissement du village
Christophe HENNY	07 83 02 24 13
	Travaux
Jean-Marc WULLENS	06 85 20 22 59
	Education - associations

Excursion Cabaret Le Belcour à St Nabord

La commune vous propose une sortie à la journée le jeudi 16 mai au Cabaret le Belcour à Saint-Nabord. Au programme : repas, spectacle, rires et émotions!

Ce voyage est ouvert à tous.
Tarif plein : 70€ ; à partir de 65 ans, la commune participe à hauteur de 30€ par personne habitant Meroux-Moval.
Attention les places sont limitées. Renseignements et inscription sur le flyer ci-annexé ou en mairie.



Inscriptions en maternelle

Les enfants nés en 2016 intégrant la Petite Section de maternelle doivent être inscrits en mairie. Un certificat d'inscription est alors délivré et permet de prendre contact avec le directeur de l'école maternelle. Vous pouvez dès maintenant effectuer cette démarche.

Pour le passage des enfants de l'école de Vézelois à l'école du vieux Tilleul, aucune démarche n'est nécessaire, les Directeurs s'en occupent directement.

Plan hivernal pour nos aînés

L'action d'aide au déneigement se poursuit pour nos aînés (dégagement porte/boîte aux lettres et trottoir). Voici les conditions pour en bénéficier: Il faut avoir plus de 75 ans, être isolé (pas de proche en capacité d'effectuer le déneigement) ou être en situation de handicap.



Si vous ne rentrez pas dans ces conditions, des solutions peuvent vous être proposées en mairie (INTERMED, ...). N'hésitez pas à venir vous renseigner.

La 4G à Meroux-Moval

Le déploiement de la 4G Orange est prévu prochainement. Cela peut occasionner des perturbations sur la réception des chaînes de télévision captées par râteau. Si vous constatez ces perturbations, vous pouvez contacter le service d'assistance Orange : assistance.recevoirlatnt.fr ou 09 70 81 88 18 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 (appel non surtaxé). Leur intervention sera gratuite.



Gym douce séniors

Des séances de gymnastique douce pour les séniors vous sont proposées, par Pauline ROBIN de l'association SIEL BLEU. Elles ont lieu à l'espace Part'Âges, chaque mercredi matin de 9h15 à 10h15 dans un cadre ludique, de détente et convivial. Tous les aspects de l'équilibre y sont abordés : l'objectif est de donner suffisamment d'outils et de confiance à chaque personne pour se déplacer sans appréhension et d'entretenir sa forme physique en douceur.

Chaque exercice proposé est adapté aux personnes, en prenant en compte leurs capacités physiques mais aussi leurs besoins et envies.

Informations et inscriptions : Pauline ROBIN au 06.09.83.87.75 ou par mail à pauline.robin@sielbleu.org.

Smovey : la santé entre vos mains !

Pionnier en la matière, Alfa Coach France vous propose de découvrir, à Meroux-Moval, cette nouvelle pratique sportive autrichienne qui affiche un objectif : prouver qu'on peut prendre soin de son corps en s'amusant ! Les smovey conviennent à **tous les publics de 10 à 77 ans**. Sportifs ou non, jeunes et moins jeunes, chacun peut y trouver son compte ! La multiplicité des exercices et des mouvements à exécuter permet de s'adapter aux objectifs de chacun. C'est un moment de loisir, ludique, et, parce qu'elle est amusante, cette pratique sportive, menée par Antje, s'inscrit plus facilement dans la durée : vous faites du sport fréquemment, sans même vous en rendre compte ! Votre corps gagne en souplesse, se renforce musculairement et vous réintroduisez chaque jour un peu plus de **mouvement** dans votre vie quotidienne.

Les séances sont prévues pour un groupe intergénérationnel et se déroulent les jeudis de 18H00 à 19H00 au fort. Inscriptions en Mairie. Informations auprès de Antje Howald au 06 86 71 43 93 et sur www.alfa-coach.fr

Baby éveil et Baby gym

Cette activité gymnique, psychomotrice et ludique se tient à l'espace Part'Âges. Elle est animée par Pauline ROBIN, Animatrice spécialisée activités physiques adaptées du GROUPE ASSOCIATIF SIEL BLEU.

Contact et Renseignements au 06.09.83.87.75 Mail : pauline.robin@sielbleu.org

- Baby éveil (de 18 mois à 3 ans) chaque mercredi de 10h30 à 11h15.
- Baby Gym (de 3 à 5 ans) chaque mercredi de 17h00 à 18h00.

Pour chacune de ces activités une séance découverte vous est offerte, n'hésitez pas !

Bien vivre ensemble

Défibrillateur

Un défibrillateur a été mis en place dans le passage situé entre l'école et l'espace Part'Âges. Il a été offert par la Mutuelle Générale.



Le conseil municipal a voté



- La nomination du Maire et des adjoints de la commune nouvelle.
- La création de deux conseils municipaux délégués, sans cumul d'indemnités.
- La conservation à l'identique des indemnités des Maires et des Adjoints.
- La convention de télétransmission des actes à la Préfecture.
- La dissolution du CCAS de Meroux.
- Les délégations au Maire de la commune nouvelle.
- Les délégations au Maire délégué de Moval.
- L'adhésion au régime d'assurance chômage : URSAAF.
- Adhésion au Centre National d'Action Sociale : CNAS.
- La nomination des délégués communaux aux différents syndicats et organismes partenaires.
- La désignation des membres de la commission d'appel d'offres : CAO
- La désignation des membres de la commission communale d'Impôts Directs : CCID.
- La maîtrise d'œuvre pour les travaux de la rue de Belfort.
- La demande de subvention au Grand Belfort pour la rue de Belfort.
- Le montant de la participation communale pour les aînés au voyage à St Nabord.

Le conseil municipal a été informé

- Des travaux pouvant être entrepris en 2019 sur les secteurs Moval et Meroux.
- De la réflexion envisageant le retour de la 3^{ème} classe à l'école du vieux Tilleul.
- Du dispositif « Alerte Citoyens » déjà mis en place sur le secteur de Moval.
- De la constitution du CCAS de Meroux-Moval.
- De la constitution des commissions communales.
- De la tenue de municipalités élargies.

Le coin des associations

Le Comité des fêtes

Le vide-greniers aura bien lieu le dimanche 8 septembre. Il sera organisé par le Comité des fêtes.

Les Amis du jeudi

La présidente des Amis du jeudi rappelle aux habitants de la commune nouvelle de Meroux-Moval que le club accueille les retraités à partir de 60 ans. Ils pourront participer, avec les 30 membres déjà inscrits, aux rendez-vous mensuels :



Chaque première et troisième semaine du mois, dans la grande salle de Part'Âges, avec des parties de cartes (belote et rami), des lotos, un goûter,.... Chaque dernière semaine du mois, avec un repas à midi.

Toutes les informations seront données lors de l'inscription. Pour cela, il faut contacter la Présidente Mme Brocard Arlette au 03 63 41 96 04 ou la Vice-présidente Mme Oliva Lucienne au 03 84 56 04 75. Vous serez tous les bienvenus.

CASTING ... en avant la Musique !

Cette année, réservez votre vendredi 21 juin pour fêter l'été en musique à partir de 18h30 place de la mairie (fête de la musique). Au cours de la soirée ponctuée de diverses animations musicales, toutes les personnes du village (enfants comme adultes) qui jouent d'un instrument ou qui aiment tout simplement chanter pourront interpréter le morceau de leur choix, seul ou à plusieurs, à l'instar des United Kids par exemple !

Comment participer ? Il faut contacter l'APEMMS dès à présent car le groupe *ONIRIC* (invité d'honneur 2019) propose d'organiser quelques répétitions en studio au cours du printemps. **Osez!** Venez vivre cette expérience sympathique et sans aucun risque ... sinon de vous faire plaisir, même si le résultat n'est pas parfait ! Il y aura une récompense pour chaque participant. Plus de renseignements ou dépôt des candidatures : contactez Cédric au 06 62 24 03 28.



Animations de mars

Les animations suivantes ont été annoncées dans le calendrier des manifestations qui a été distribué en décembre :

- 9 et 10 mars : tournois de figurines à l'Ouvrage militaire organisé par MMK. Venez découvrir cette manifestation si particulière. Entrée libre.
- 16 mars : LOTO du comité des fêtes. Voir le flyer joint.
- 20 mars : repas des Amis du Jeudi à la salle Part'Âges. Pensez à vous inscrire.
- 30 mars à l'Ouvrage militaire : concert vintage d'Eve and Chris. Entrée libre. Tous les renseignements sur le Flyer.

A noter début avril :

- Chasse aux œufs Place de la mairie organisée par l'APEMMS le 12 avril.
- Marche familiale du Comité des fêtes le 14 avril.

Etat civil

Décès :

- M. Jean BEHRA, le 22 janvier.
- Mme Yvette MALOUVET, le 1^{er} février

*Nous renouvelons nos sincères condoléances à ces familles
endeuillées.*



Divers

16 ans

Vous aurez 16 ans cette année ? Pensez à vous faire recenser !

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Cette démarche est une obligation. Elle est également indispensable pour participer à la Journée de Défense Citoyenne (JDC).

L'attestation délivrée après la participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BAC, permis de conduire,...). Ce recensement permet l'inscription automatique sur la liste électorale.

Pour effectuer ces démarches, il suffit de se rendre en Mairie avec une carte d'identité et un livret de famille.

Plus d'informations sur le site communal www.meroux.fr, sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC ».



Changement pour le ramassage des encombrants

Le service de ramassage des gros encombrants s'effectue toujours gratuitement sur rendez-vous. Mais, et c'est nouveau, il se fait en présence de l'usager, à l'entrée des cours des maisons ou des immeubles, sur des créneaux d'une heure.



Les Conciliateurs de Justice

Ce sont des auxiliaires de justice nommés par la cour d'appel. Ils mènent des actions spécifiques d'arbitrage dans le but de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non saisi un juge. Ils ne peuvent intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et agissent à titre gracieux.

Les conciliateurs peuvent intervenir dans des conflits d'ordre civil tels que problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen et diverses nuisances), différends entre propriétaire et locataires ou locataires entre-eux, litiges à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux.

Ils sont à votre disposition dans les permanences suivantes :

- Le lundi de 15h à 17h 30 en mairie de Delle.
Contact: 06 81 11 84 43
- Le mardi de 13h30 à 17h au tribunal d'instance de Belfort.
Contact: 06 62 33 08 86 ou 06 36 69 86 30
- Le jeudi de 14h à 17h 30 en mairie de Valdoie.
Contact : 03 84 57 64 64
- Le jeudi de 14h à 17h30 en mairie de Châtenois-les-Forges.
Contact : 07 61 20 03 01

Soirée Vintage - ouvrage de Meroux - samedi 30 mars - 20h30

*Ladies and
Gentlemen
Eve and
Chris*



The new show vintage
these legendary crooners

M'DAME PHOTOGRAPHIE

Entrée libre

Buvette, petite
restauration



Commune nouvelle
Meroux—Moval

